

ASSOCIATION CASES

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 31 mai 2025

En présence de : M. Jean Agrapart, adjoint au Maire de Sézanne,

Mmes Josiane Péruchon, Isabelle Defrance, Catherine Bertrand, Jocelyne Guinot, Marie Pierre, Christiane Guyot, Frédérique Férat, Odile Leblanc,

MM Pascal Breda, Philippe Gilbert, Jacky Pierre, Pascal Férat.

M. Jean Agrapart félicite l'association pour sa longévité, ses nombreuses activités et actions en direction de Podor et tient à nous assurer du soutien moral, logistique et financier de la Ville de Sézanne.

Rapport moral :

Créée officiellement depuis 30 ans, l'association a pour but d'apporter une aide aux Podorois pour améliorer le quotidien et de maintenir des échanges avec eux. C'est toujours chose faite grâce aux actions menées par des bénévoles actifs et motivés et au soutien moral et financier de la Ville de Sézanne. Je tiens à les remercier vivement. Sans eux, Ville de Sézanne et bénévoles nous ne serions rien. L'association compte actuellement 29 adhérents, nombre en légère augmentation.

Bilan d'activités : depuis l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2024

ICI :

- 2 juin 2024 : marché de producteurs, tombola, brocante à Sézanne (406,40 €, 335 €, 133,50€).
- 25 août : brocante à Neuvy (100 €).
- 7 septembre : Forum des Associations à Sézanne.
- 17 et 18 septembre : vendanges à Vindey pour une douzaine de bénévoles qui ont récolté 4439 kg qui ont rapporté 1110 €.
- 6 octobre : fête du livre à Esternay. Le but était de démarrer les festivités du 30^{ème} anniversaire de CASES en faisant découvrir la littérature sénégalaise voire podoroise.
- 11 octobre : les 4 membres du bureau ont rencontré M. le Maire de Sézanne pour établir un programme et les modalités des festivités du 30^{ème} anniversaire de CASES.
- 13 octobre : bourse aux livres à Villeneuve La Lionne : ventes 31 €, buvette 75 € (= 106 €).
- 1^{er} décembre : marché de producteurs et tombola à Sézanne (471,30 € + 498,80 €).
- 8 décembre : marché de Noël à Villeneuve La Lionne. Ventes 188 €, buvette 207,50 € (395,50€)
- Décembre : vente de fromages du Jura : 277,38 € et 3^{ème} campagne de parrainages. Ce sont désormais 49 jeunes femmes, élèves du Centre Social St Michel de Podor, qui sont soutenues pour le financement de leurs études.
- 16 janvier : interview de Marie et Odile par Christian Lanciot de RCF pour les parrainages. L'enregistrement a été diffusé le 29 janvier.
- Début mars : Patrick, éducateur à l'IME de Sézanne, a souhaité relancer les échanges avec le Centre Etoile de Podor. Odile et Pascal ont rencontré les jeunes travaillant à ce projet, ont répondu à leurs questions et leur ont présenté Podor et le Sénégal. Après cette intervention, les 2 établissements se sont découverts en visio et des courriers postaux sont échangés.

- 23 mars : bourse aux livres à Champguyon. 25 €.
- 1^{er} mai : brocante à Villeneuve La Lionne : 143 €.
- 13 mai : les membres du bureau ont, une nouvelle fois, rencontré M. le Maire de Sézanne pour le 30ème anniversaire de CASES.
- Pascal et Anne-Sophie travaillent toujours au nouveau site internet www.cases-asso.fr.
- Anne-Sophie et Gildas ont terminé le film qui sera diffusé pour les 30 ans.

A PODOR :

- ❖ **Séjour de travail au Sénégal du 6 au 19 novembre 2024 pour 8 membres de Cases : Catherine Bertrand, Anne-Sophie Breda, Pascal Breda, Isabelle Defrance, Philippe Gilbert, Odile Leblanc, Jacky Pierre, Marie Pierre.** Ils ont accompli la mission prévue. A savoir : rencontrer les élus, visites au Centre St Michel, effectuer le suivi des travaux financés par Cases, remettre du matériel dans les écoles maternelles, au collège, au lycée, à la médiathèque, au Centre Etoile, à l'hôpital, au club de karaté. Ils ont échangé avec les enseignants et les responsables de ces établissements et recensé les besoins. Anne-Sophie a fait des heures de film.
- ❖ Achat de 8 nouvelles séries de 40 livres classiques pour le lycée (2300 €), de matériel et livres pour les écoles maternelles, d'une imprimante multifonction pour la médiathèque, de consommables pour le collège...
- ❖ 4 envois au Centre Etoile pour les salaires.
- ❖ Au Centre Social St Michel : 2000 € pour l'achat de 4 nouveaux ordinateurs pour la salle d'infographie et 3675 € de parrainages.
- ❖ Achat de 200 ramettes de papier pour le lycée (1220 €).
- ❖ Construction de 8 nouvelles étagères pour la médiathèque de Podor pour 2265 €.

Rapport financier : le trésorier présente le bilan financier au 31 mars 2025.

Le total des recettes s'est élevé à 14 807,61€, le total des dépenses à 16 578,75 €. Le bilan présente un solde de 1 638,31 €. Il est approuvé à l'unanimité.

Le montant de l'adhésion reste à 20 € (5 € pour les moins de 30 ans).

Si vous ne l'avez pas encore fait, et que vous le souhaitez, vous pouvez envoyer un chèque à l'ordre de CASES à Pascal Breda, 29 rue St Martin, 51120 Gaye.

Nous avons changé de banque. Nos comptes sont désormais au Crédit Agricole de Sézanne.

Renouvellement du bureau :

Marie Pierre a souhaité démissionner de son poste de vice-présidente pour cause de prochain déménagement dans le sud de la France.

Un immense merci, Marie, pour avoir assuré cette fonction efficacement, énergiquement et sans jamais faillir depuis de si nombreuses années.

Composition du nouveau bureau élu :

- Présidente : **Odile Leblanc**
- Vice-présidente : **Catherine Schumer**
- Trésorier : **Pascal Breda**
- Secrétaire : **Catherine Bertrand.**

Projets 2025/2026 :

- Travaux au Centre Etoile : nous sommes toujours en attente de devis... Soutien aux salaires des éducateurs.
- Au lycée : achat de nouvelles séries de livres classiques, de consommables pour les risographes et de papier.
- Au Centre St Michel : aide financière pour la suite des travaux et peut-être nouvelle campagne de parrainages.
- Médiathèque : livres neufs.
 - 1^{er} juin : brocante, marché de producteurs à Sézanne.
 - Forum des associations le 6 septembre.
 - Vendanges.
 - Anniversaire de Cases début octobre. *Vous recevrez un programme précis dès qu'il sera finalisé.*
 - Vente de fromages.
 - Marché de producteurs en décembre.
 - Séjour de travail au Sénégal en fin d'année.

Questions diverses :

Pascal fait part de l'intention de Gildas et Anne-Sophie de diffuser le film qu'ils ont réalisé sur Hervé et Marie Françoise Jollard (et Cases). Cette diffusion leur sera réservée ainsi qu'aux membres de l'association. Ils souhaiteraient que cette séance ait lieu à Linthelles. Après autorisation du Maire de Linthelles et accord de Marie-Françoise et Hervé une date sera fixée.

L'ordre du jour étant écoulé, la séance est levée à 11h50.